

Compte-rendu réunion du Centre Communal d'Actions Sociales du 25 octobre 2018
Tous les membres sont présents, Mme MARQUET a donné un pouvoir 0 Mme VIGOR.

Echange de terrain entre le CCAS et Mme MAZIER

La S.A.R.L. L.C.M.A. a un projet d'agrandissement et a besoin de superficie supplémentaire. La parcelle mitoyenne de l'entreprise appartient à Mme Ginette MAZIER qui, à la vente, préfère un échange de parcelle.

En accord avec Mme Ginette MAZIER et après en avoir délibéré, les membres du CCAS autorisent Mr le Président à échanger la parcelle ZP N°47(parties B, C et D) appartement au CCAS contre les parcelles cadastrées en ZP N°71 (36 ares 44ca) ZP N°85 (1 ha 16 ares 44 ca) et ZP N°86 (14 ares 76 ca) au lieu-dit "la vieuville" appartenant à Mme Ginette MAZIER et à signer tout document utile à la réalisation de cet échange à l'étude de Maître YONNET, Notaire de Brécécy sachant que les frais de géomètre et notariés seront pris en charge par le CCAS. Il sera revendu à la SARL LCMA le terrain nécessaire à son extension ultérieurement.

Divers

Sur proposition de Mr le Président, les doyens de la commune même si ils ont dû quitter celle-ci pour une maison de retraite seront toujours invités au repas des aînés.